



Numéro 179 - février 2015

L'agriculture en Bourgogne

La Bourgogne est une région où l'ancrage agricole est important tant sur le plan du Produit Intérieur Brut que sur celui de la Surface Agricole Utilisée et de l'emploi. L'élevage charolais, les vins prestigieux des côtes bourguignonnes et les plateaux et plaines dédiés aux grandes cultures sont emblématiques de la région. Ces produits sont destinés à l'exportation tout autant qu'à la consommation intérieure. A côté de ces productions dominantes coexistent une grande variété de produits végétaux et animaux tels la moutarde, le cassis, la lentille ou les volailles de Bresse. La forêt est bien implantée en particulier dans le Morvan mais aussi sur les plateaux du Châtillonnais et la région détient la première forêt de feuillus exploitée de France.

Éléments de cadrage

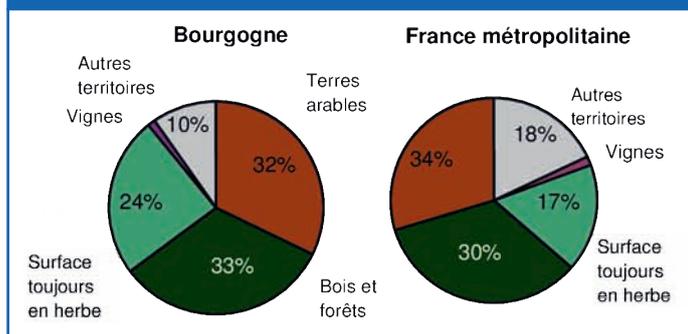
En 2012, le Produit Intérieur Brut (PIB) de la région Bourgogne s'élève à 42 731 millions d'euros. Cela situe la région au 16ème rang national. L'agriculture tient une place importante puisqu'elle représente 5,2 % de la valeur ajoutée régionale (troisième score derrière Champagne-Ardenne et Poitou-Charentes)

surfaces boisées bourguignonnes sont plus étendues puisqu'elles couvrent 33 % du territoire régional (30 % au niveau national). C'est également le cas de la Surface Toujours en Herbe (STH) qui représente 24 % de la surface de la région contre 17 % en France. Ainsi, la part des terres arables en Bourgogne est moins importante (32 % du territoire régional au lieu de 34 % au niveau national). La surface consacrée au vignoble couvre 1 % du territoire régional.

Les exploitations de Bourgogne

En 2013, la Bourgogne compte 19 250 exploitations (données MSA). En 2010, elle en comptait 20 332 dont 15 090 moyennes et grandes. Cela correspond à 4,2 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre 38 % des exploitations de la région, la Côte-d'Or 24 %, l'Yonne 21 % et la Nièvre 17 %. Dans les moyennes et grandes exploitations, la SAU moyenne est élevée avec 113 ha en 2010 contre 80 ha en France. C'est dans la Nièvre que les ex-

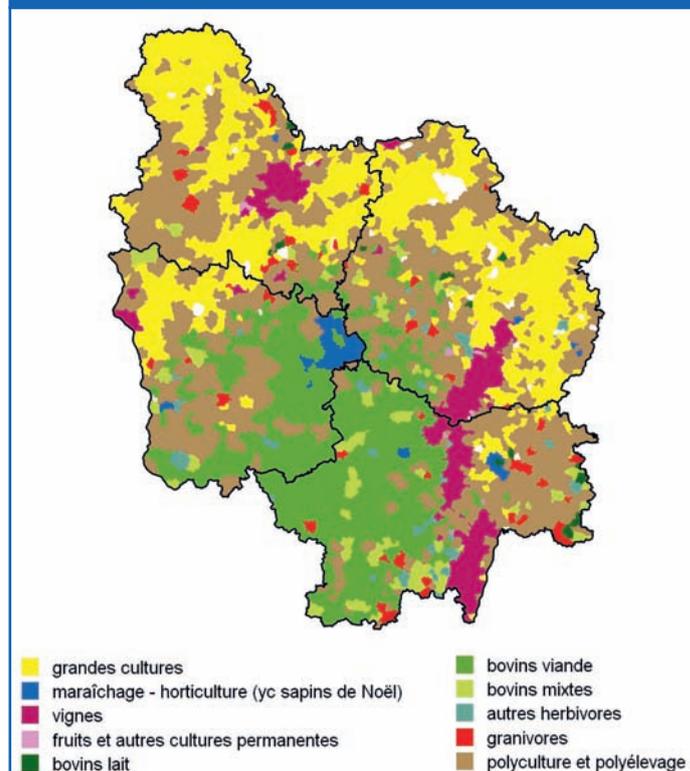
L'occupation du territoire en 2013



Source : agreste - statistique agricole annuelle

contre 1,9 % au niveau français. Le territoire bourguignon s'étend sur 3 175 226 ha soit 5,8 % de celui de la France. La Surface Agricole Utilisée (SAU) en occupe 55,5 % et place la région au quatrième rang national pour son étendue derrière les Pays de la Loire. Comparativement au territoire français, les

Les orientations agricoles par commune en 2010



Source : agreste - recensement de l'agriculture 2010, ©IGN-BdCarto®

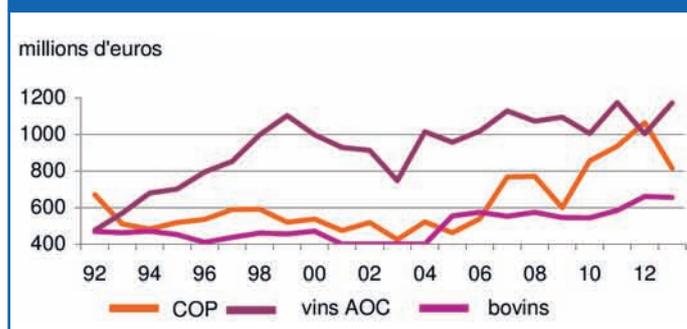


exploitations sont les plus grandes (141 ha en moyenne) et en Saône-et-Loire qu'elles sont les plus petites (91 ha). Depuis 1970, la région a perdu 42 300 exploitations soit un rythme de baisse de 1,6 % par an en moyenne. C'est moins qu'au niveau national (-2,1 % par an).

Les différents systèmes de production

Les exploitations en système bovins viande dominant avec 20 % du total devant l'orientation grandes cultures (19 %) et la viticulture (16 %). Les autres orientations et les exploitations de polyculture élevage ferment la marche. Le nombre de vaches nourrices par exploitation est de 57 avec des systèmes essentiellement extensifs. En 2013, 250 000 animaux maigres ont été produits, destinés à l'engraissement vers l'Italie ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb. Au total 71 000 t de viande bovine finie ont été produites en Bour-

Evolution de la valeur des 3 principales productions



Source : agreste - les comptes de l'agriculture

gogne en 2013. D'un département à l'autre, la répartition diffère. En Saône-et-Loire et dans la Nièvre, les élevages allaitants sont les plus nombreux alors que dans l'Yonne et en Côte-d'Or, les grandes cultures sont majoritaires. La viticulture se situe en deuxième position en Saône-et-Loire, en Côte-d'Or et dans l'Yonne. Elle bénéficie d'une notoriété internationale qui en fait une des fiertés de la région. Les systèmes mixtes de polyculture et élevage arrivent en troisième place dans tous les départements.

Les productions végétales

Les productions végétales (hors vigne) dominent dans les comptes de l'agriculture avec 1,3 milliard d'euros en 2013. Elles sont majoritairement implantées sur des plateaux à faible potentiel agronomique. En superficie pour 2013, la région arrive en 5ème position pour les oléagineux, en 6ème position pour les protéagineux et en 7ème position pour les céréales. La Bourgogne représente 6,9 % de la superficie française en céréales, oléagineux et protéagineux soit 823 980 ha. Le colza représente la tête de rotation largement dominante. Le rendement moyen en céréales est inférieur à celui de la France de 12,7 % avec 62 quintaux par ha en 2013. En

oléagineux, il s'élève en moyenne à 25 quintaux par ha contre 27 quintaux en France et en protéagineux à 37 quintaux par ha alors que le niveau national se positionne à 39 quintaux par ha. Concernant les productions végétales, la région est ainsi très sensible aux orientations de la politique agricole commune (PAC). Les cultures industrielles sont composées de betteraves et de cassis bourgeons. Les premières ont fortement diminué à partir de 2008 suite à la restructuration de la production sucrière française avec la fermeture de la sucrerie d'Aiserey en Côte-d'Or. Plusieurs petites productions végétales emblématiques ou non de la région existent en 2013. C'est le cas de la moutarde (5 010 ha), du chanvre (680 ha), des sapins de Noël du Morvan (1 500 ha), des salades et chrysanthèmes en Saône-et-Loire, de légumes tels la pomme de terre de conservation (600 ha), les concombres sous serre du département de l'Yonne (26 ha), la lentille (1 130 ha), les oignons de couleur (610 ha), les carottes (200 ha) et les poireaux (130 ha). Quelques productions fruitières existent également avec les cassis fruits de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire (390 ha) ou les bigarreaux principalement présents dans l'Yonne (310 ha).

Un vignoble prestigieux

Le vignoble bourguignon s'étend sur 32 330 ha en 2013, soit 4,1 % de la superficie française et représente un tiers de la production en valeur de la région avec 1,2 milliard d'euros. Au recensement de 2010, 3 770 exploitations spécialisées en viticulture d'une superficie moyenne en vigne de 8,2 ha ont été dénombrées. La Bourgogne a produit 1 375 131 hl de vin en 2013 dont 98 % de vins d'appellation. Avec 42 % de la superficie régionale, la Saône-et-Loire est en première place suivie de la Côte-d'Or (30 %), de l'Yonne (23 %) et de la Nièvre (5 %). La région se répartit entre dix vignobles, soit, du nord au sud, le Chablisien et le Grand Auxerrois dans l'Yonne, le Châtillonnais, la Côte de Nuits et la Côte de Beaune en Côte-d'Or, les Coteaux du Giennois et le Pouilly-sur-Loire dans la Nièvre mais aussi la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le Beaujolais en Saône-et-Loire. Les vigneronns bourguignons privilégient quatre principales variétés de cépages. Le Chardonnay (blanc) occupe 48 % des surfaces viticoles, le Pinot Noir (rouge) représente 34 % des cultures. Le Gamay (rouge) en Beaujolais et l'Aligoté (blanc) sont également présents en Bourgogne, occupant chacun, respectivement, 10 % et 6 % de l'étendue des vignes. Les autres cépages (Sauvignon, César, Pinot, Beurot, Sacy, etc.) représentent environ 2 % du vignoble. Ainsi, la production de vins blancs domine avec 67 % du total. La production de vin effervescent s'amplifie. La commercialisation se fait grâce à 300 négociants et 19 caves coopératives. Aujourd'hui, 200 millions de bouteilles en moyenne sont produites chaque année, dont la moitié est exportée.

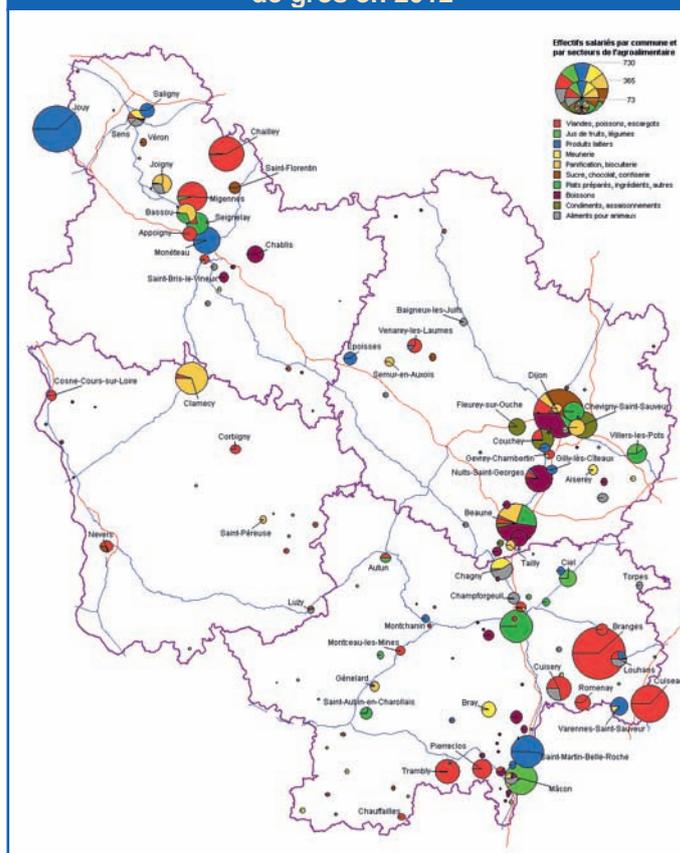
Une grande variété de productions animales

L'élevage allaitant est fortement implanté en Saône-et-Loire et dans la Nièvre où il bénéficie d'une appellation d'origine contrôlée Boeuf de Charolles et dans l'Auxois en Côte-d'Or. D'autres systèmes d'élevage sont présents dans la région. Ainsi, les productions animales représentent 1 018 millions d'euros et 28 % de la production totale agricole en 2013. Au sud de la Bourgogne, l'Appellation d'Origine Protégée de Volailles de Bresse existe depuis 1996. C'est un cas unique en France. Plus récemment, en janvier 2012, la petite région s'est enrichie d'une deuxième appellation, la Crème et Beurre de Bresse. En Saône-et-Loire toujours mais aussi dans la Nièvre, des élevages caprins fabriquent majoritairement des produits commercialisés en direct sous AOC Mâconnais et Charolais ou Crottin de Chavignol. C'est en Saône-et-Loire et dans l'Yonne que sont présents des élevages de volailles et de porcs. L'élevage de bovins laitiers concerne 874 livreurs en 2013, dont 39 % sont localisés en Saône-et-loire et 28 % à égalité Côte-d'Or et Yonne. La production s'est élevée à 3 541 586 hectolitres en 2013. La région bénéficie de plusieurs appellations d'origine contrôlée, soit le Chaource à l'est du département de l'Yonne et l'Époisses et le Langres en Côte-d'Or. D'autre part, des zones de reconnaissance existent telles les Bries de Meaux et de Melun dans l'Yonne, le Morbier et le Comté en Saône-et-Loire. Enfin, les ovins sont présents dans des systèmes mixtes de polyculture élevage ou des élevages allaitants. Ils sont localisés dans la Nièvre, en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or.

Les industries agroalimentaires en Bourgogne

En 2012, le secteur de l'agroalimentaire mobilise 19 300 emplois salariés dont 10 800 dans les industries et 8 500 dans le commerce de gros. Les

Implantations des IAA hors commerce de gros en 2012



Source : Insee - CLAP, ©IGN-BdCarto®

566 établissements industriels localisés en Bourgogne couvrent l'ensemble des activités agroalimentaires à l'exception de l'industrie des corps gras. Ils sont implantés sur les noyaux de population et les axes de communication de la Bourgogne entre les bassins de consommation que sont l'Île-de-France et Rhône-Alpes. La région occupe le seizième rang soit 2,8 % des emplois nationaux dans les IAA. La Saône-et-Loire est le premier employeur avec 4 700 salariés. La région est bien placée dans le secteur

Les établissements agro-alimentaires en 2012

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12	Part dans l'effectif national (%)
Industries agroalimentaires	566	10 797	2,8
dont			
viandes, poissons et escargots	106	3 254	3,0
fruits et légumes	27	461	2,0
produits laitiers	38	1 660	3,0
meunerie	37	397	2,7
produits de boulangerie- pâtisserie	41	1 037	2,4
condiments et assaisonnements	6	508	14,0
aliments pour animaux	26	583	3,5
boissons	156	1 254	3,3
Commerce de gros	1 578	8 501	3,8
dont			
produits agricoles bruts et animaux vivants	558	1 802	4,1
produits alimentaires et boissons	1 020	6 699	3,7
Ensemble	2 144	19 298	3,1

Source : Insee - CLAP, retraitement SSP

de la fabrication de condiments et assaisonnements mais aussi dans la fabrication de produits laitiers frais et dans la transformation et conservation de la viande de boucherie et de volailles. L'établissement le plus important de la région, LDC Bourgogne, spécialisé dans la transformation et conservation de volailles, se situe à Branges, en Saône-et-Loire. Il compte plus de 700 salariés. Concernant les entreprises dans les IAA, la région ne compte que 86 unités de 20 salariés et plus (principalement implantées dans la région). Leur chiffre d'affaires (CA) atteint 2,09 milliards d'euros, soit 1,4 % du CA national. Le secteur de la viande contribue pour 29 % au chiffre d'affaires régional. Près des deux tiers du chiffre d'affaires de ce secteur viande proviennent de la transformation et de la conservation de volailles. Pour compléter la sphère agroalimentaire, 55 entreprises d'au moins 20 salariés dans le commerce de gros de produits agroalimentaires enregistrent en 2012 un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros dont 75 % concernent les boissons.

La forêt et le bois

En 2013, la forêt bourguignonne occupe 1 million d'ha. Le taux de boisement est de 33 % et atteint 50 % ou plus en Montagne Bourguignonne et Morvan. A l'inverse, le Bourbonnais et le Charolais ainsi que les plaines alluviales et piémonts du Massif Central sont les zones les moins densément fo-

restières de la région. La forêt privée représente presque les deux tiers sur l'ensemble de la Bourgogne. Les peuplements feuillus dominent (85 % de la surface boisée) et sont très majoritairement composés de chênes rouvres et pédonculés. Les conifères quant à eux recouvrent 155 000 ha et sont dominés par les douglas. Viennent ensuite le pin sylvestre et l'épicéa. En tendance, la récolte de feuillus diminue régulièrement depuis 1990 au profit des résineux.

Avec 188 millions de m³ de bois sur pied, une récolte de 2,34 millions de m³ commercialisés à laquelle il faut ajouter 1,1 million de m³ de bois de chauffage auto-consommés, la forêt bourguignonne a une vocation productive en quantité mais aussi en qualité. La région se place au quatrième rang national, après Aquitaine, Lorraine et juste derrière Rhône-Alpes. Presque la moitié du bois d'œuvre et du bois d'industrie est certifiée en 2012. En Bourgogne, le secteur des exploitations forestières et des scieries compte 255 entreprises en 2012 et emploie 2 035 permanents. La filière bois avec 12 000 emplois et 1 800 établissements contribue au maintien de l'activité en zone rurale par la présence d'un tissu de scieries de feuillus et l'implantation d'unités industrielles de sciages résineux. C'est dans le Châtillonnais qu'elle offre la part la plus importante de l'emploi salarié.

Fiches de synthèse

Les productions végétales

- La filière céréales
- Les oléoprotéagineux
- La filière moutarde
- La filière sucrière
- Les légumes de plein champ
- Les plantes à fibres : le chanvre
- La filière viticole
- La filière cassis

Les productions animales

- La filière viande bovine
- La filière bovine laitière
- La filière ovine
- La filière porcine
- La filière caprine
- La filière avicole

Pour en savoir plus

Site internet : www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr

Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr, rubriques Conjoncture agricole et Agreste Bourgogne

Agreste : la statistique agricole



**Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne**
Service régional de l'information
statistique et économique (SRISE)
4 bis rue Hoche - BP 87865
21078 DIJON Cedex
Tél. : 03 80 39 31 30 - Fax : 03 80 39 30 99
mél : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Vincent Favrichon
Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE
Rédaction : L. Barralis, H. Dausse, P. Froissart, L. Malet, N. Viatte
Composition, impression : DRAAF Bourgogne - SRISE
ISSN : 1293 - 1748, dépôt légal : à parution
Prix : 8 euros, abonnement : 35 € (note de conjoncture, 4 pages et dossiers, mémento statistique)
© AGRESTE 2015

